



## COLLÈGE LE BOCAGE

27 Rue Gouyon Matignon  
35800 DINARD

☎ : 02-99-46-54-93

@: [ce.351795l@ac-rennes.fr](mailto:ce.351795l@ac-rennes.fr)

# POINTS ESSENTIELS PROTOCOLE SANITAIRE

## A LA MAISON :

- Vigilance concernant l'apparition des symptômes (prise de température avant le départ au collège, ...)
- En cas de symptômes : ne pas envoyer l'élève au collège et prendre avis auprès du médecin traitant qui indiquera les mesures à prendre. **Prévenir le collège impérativement dès la constatation des symptômes : infection respiratoire aiguë, fièvre, fatigue subite et inexpliquée, douleurs musculaires inexpliquées, maux de tête inhabituels, perte de goût et/ou d'odorat, diarrhée.**
- Ne pas envoyer au collège les enfants testés positifs ou dont un membre du foyer est positif.

## AU COLLEGE :

- Strict respect des gestes barrières pour tous dès l'entrée au collège. Désinfection des mains dès l'entrée dans le hall (2 distributeurs à disposition)
- Lavage ou désinfection des mains régulièrement dans la journée
- **Port du masque obligatoire dès l'entrée au collège.** 2 masques sont à prévoir pour la journée (un le matin et un pour l'après-midi). Hormis en EPS lors de la stricte activité physique et au réfectoire une fois assis, le port est obligatoire dans tous les lieux du collège et des installations sportives, y compris lors des récréations et des déplacements.
- Si l'enfant présente des symptômes au collège, il sera isolé en attendant que la famille le récupère et suivre la procédure : rester à domicile, éviter les contacts, consultation du médecin traitant qui décidera de la nécessité ou non du dépistage. **L'élève ne pourra revenir au collège qu'après avis médical écrit ou, à défaut, après 14 jours.**

## A LA SORTIE DU COLLEGE :

- En fin de journée, lorsque les élèves sortent attendre le bus, **il est vivement conseillé que les élèves gardent leur masque devant le collège jusqu'à l'arrivée du bus,** dans l'intérêt de tous.
- En cas de cas confirmé dans l'établissement, l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne est prévenue et prend les décisions et mesures nécessaires et adéquates (tracing, continuité pédagogique, isolement, ...)

*Vous pouvez consulter régulièrement le site du Ministère de l'Éducation Nationale pour plus d'informations :*

<https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>